

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 3 avril DE L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ à 18h30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente,

Étaient présents : MM. Lahsaine AIT BABA, Benoît BALUT, Eric HEBERT, Dominique LEGO, Christophe THIESSÉ,
Mmes Inci ALTUNTAS, Catherine BATAILLE, Catherine DUVALLET, Annick GASCHER,

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : MM. Marc-Antoine JAMET, Christophe COPLO,
Mmes Sylvie CARDONA-GIL, Pascale DUMONTIER, Brigitte ROIX.

Absents non excusés : MM. Thomas BOUREZ, Patrick HUON.

Avai(en)t donné pouvoir :

M. Benoît BALUT
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :
Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Sophie BOYER.

DATE DE SÉANCE

3 avril 2025

DATE DE CONVOCATION

26 mars 2025

DATE D'AFFICHAGE

4 avril 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE

16

PRÉSENTS

10

PROCURATION(S)

0

VOTANTS

10

La Vice-présidente certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité
le :

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

La Vice-présidente

Délibération n° 12

BOURSES SPORT – ATTRIBUTION 2024

Suite à la délibération n°24/10/05 du 1^{er} octobre 2024 « Bourses sport – Critères d'attribution 2024 », Madame Maryline Deslandes, Vice-présidente informe les membres du Conseil d'administration que des familles ont sollicité ce dispositif.

Après examens des dossiers présentés, ont fait l'objet d'un accord.

2 dossiers pour 2 enfants pour un montant global de 80,00€

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'administration :

- **AUTORISER** M. le Président, ou son représentant, à verser les montants des aides attribuées aux bourses sport.

Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré, (Vote)

- **AUTORISE à l'unanimité** M. le Président, ou son représentant, à verser les montants des aides attribuées aux bourses sport.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure, représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
La Vice-présidente,

Maryline DESLANDES